



**Samedi 18 mai**  
**au**  
**Pavillon**  
**communautaire**  
(100 rue Guilbault)  
**13h00 à 17h00**

Maquillage

Musique

**Yoga et Bulles géantes**  
**avec Bouclette**

Cantine  
Argent comptant seulement



Module gonflable



## Mairie

100, rue Guilbault  
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : [info@yamaska.ca](mailto:info@yamaska.ca)

Site web : [yamaska.ca](http://yamaska.ca)

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite-de-Yamaska)

## Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

.....

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Mairesse :

|                                                              |              |
|--------------------------------------------------------------|--------------|
| Diane De Tonnancourt                                         | 450 789-2897 |
| <a href="mailto:mairesse@yamaska.ca">mairesse@yamaska.ca</a> | 450 808-2153 |

### Conseillère et conseillers :

|                                                                                    |              |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Danielle Proulx (Poste # 1)                                                        | 450 808-3437 |
| <a href="mailto:danielle_proulx_19@hotmail.com">danielle_proulx_19@hotmail.com</a> |              |

|                                                                  |              |
|------------------------------------------------------------------|--------------|
| François Martin (Poste # 2)                                      | 450 808-2024 |
| <a href="mailto:fmartinec@hotmail.com">fmartinec@hotmail.com</a> |              |

|                                                                      |              |
|----------------------------------------------------------------------|--------------|
| Richard Thérout (Poste #3)                                           | 450 789-0129 |
| <a href="mailto:laternaux.328@gmail.com">laternaux.328@gmail.com</a> |              |

|                                                                          |              |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Léo-Paul Desmarais (Poste #4)                                            | 450 789-2175 |
| <a href="mailto:diane.leopaul43@gmail.com">diane.leopaul43@gmail.com</a> |              |

|                                                                          |              |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Martin Joyal (Poste #5)                                                  | 450 880-0386 |
| <a href="mailto:martinjoyal6969@gmail.com">martinjoyal6969@gmail.com</a> |              |

|                                                                  |              |
|------------------------------------------------------------------|--------------|
| Alain Crevier (Poste # 6)                                        | 450 789-3427 |
| <a href="mailto:acreviercpa@gmail.com">acreviercpa@gmail.com</a> |              |

### Direction générale :

|                                                                                |              |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Sylvie Viens                                                                   | 450 789-2489 |
| <a href="mailto:directiongenerale@yamaska.ca">directiongenerale@yamaska.ca</a> | Poste 3      |

### Information générale

|                                                      |              |
|------------------------------------------------------|--------------|
| Geneviève Forcier                                    | 450 789-2489 |
| <a href="mailto:info@yamaska.ca">info@yamaska.ca</a> | Poste 1      |

|                                                                      |              |
|----------------------------------------------------------------------|--------------|
| Léonie Guilbault                                                     |              |
| <a href="mailto:comptabilite@yamaska.ca">comptabilite@yamaska.ca</a> | 450 789-2489 |
|                                                                      | Poste 4      |

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897

450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :  
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :  
310-4141 ou \*4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation  
(sur rendez-vous)  
450 789-2489

Salle Léo-Thérout  
450 789-2007

Bibliothèque municipale  
450 789-2007

Centre communautaire  
450 789-5353

Presbytère  
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)  
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins  
Centre Pierre-De Saurel  
450 746-7000

École intégrée de Yamaska  
450 746-3513

Bureau de poste  
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel  
450 743-2703

CLSC du Havre  
450 746-4545

### Date de tombée

pour la prochaine édition :  
17 mai 2024

Prochaine parution :  
31 mai 2024

## *Mat de la Mairesse*

*Le mois de mai apporte avec lui toutes sortes d'activités municipales à faire avec le beau temps qui s'installe et en voici une courte liste...*

- Des travaux seront exécutés pour remettre en bon état nos chemins municipaux. Déjà, une opération « nids de poule » a été effectuée lors des dernières semaines et des travaux d'asphaltage, pour de plus grandes surfaces, sont prévus dans les prochaines semaines.*
- La planification pour fleurir nos espaces verts est en cours.*
- La Fête de la famille se tiendra le 18 mai en même temps que se fera la distribution du compost et des arbres, au garage municipal, pour nos citoyens qui en désirent.*
- Des modules d'exercice pour nos aînés seront installés dans le parc J. -B.-St-Germain.*
- La Municipalité a adhéré, cette année, tout comme près de 200 municipalités au Québec, au Défi Pissenlits. Le Défi Pissenlits consiste à retarder la première tonte de gazon afin de permettre aux abeilles et autres pollinisateurs de faire le plein d'énergie en se nourrissant du nectar et du pollen des pissenlits. Vous pourrez effectuer la tonte de vos gazons dès que les fleurs seront fanées. La tonte de gazon sera aussi retardée dans les espaces verts municipaux.*
- Vous êtes aussi conviés à un Forum sur le Patrimoine qui se tiendra le 31 mai, au Pavillon communautaire, derrière la mairie, au 100, rue Guilbault. Vous trouverez les détails de l'horaire de cette journée à l'intérieur du présent numéro.*

*Comme vous le constatez, le mois de mai est un mois très occupé et nous comptons sur vous pour nous aider à atteindre la réussite de toutes ces activités. Malheureusement, ces dernières semaines, nous avons subi, du vandalisme à divers endroits de la municipalité. Ces actes de vandalisme coûtent cher à la Municipalité et affecte le sentiment de sécurité de nos citoyens. Nous verrons à augmenter les mesures de protection et de surveillance de nos installations mais nous comptons sur vous pour ouvrir l'œil et nous aviser de tout comportement inhabituel dans votre voisinage. Nous avons, aussi, été avisés que des dépôts sauvages de vidanges ont été trouvés sur les bords des fossés de routes moins fréquentées (ex: rang du Bois-de-Maska), c'est triste et déplorable d'observer un tel manque de respect de l'environnement.*

*Pour terminer, je tiens à souhaiter à toutes nos mamans une très belle journée pour la Fête des Mères, le 12 mai prochain. Vous méritez toute l'attention et l'amour qui vous sera témoigné, en ce jour, car vous portez une énorme responsabilité tous les jours de l'année.*

*Votre mairesse,  
Diane De Tonnancourt*



## **Café Muffin**

Les citoyens (ennes) de Yamaska sont invités à venir prendre un petit café-Muffin afin de discuter de sujet de l'actualité ce 31 mai 2024 à 8h30 au Centre communautaire situé au 137, rue Principale. Tous et toutes sont les bienvenus à ces rencontres fraternelles aussi nourrissantes qu'un bon muffin et aussi stimulantes qu'un bon p'tit café !

**Pierre Houle, curé**



## *Nouvelles du Conseil municipal d'avril 2024*

- ⇒ Assemblée de consultation publique – règlement RY-79-2015-11 (2024) modifiant le règlement de zonage – ajoutant et corrigeant certains éléments des usages et types de bâtiments principaux;
- ⇒ Adoption du procès-verbal du 12 mars 2024;
- ⇒ Adoption du procès-verbal du 18 mars 2024;
- ⇒ Adoption du second règlement RY-79-2015-11 (2024) modifiant le règlement de zonage – ajoutant et corrigeant certains éléments des usages et types de bâtiments principaux;
- ⇒ Règlement numéro RY-2024-108 abrogeant les règlements RY-2022-02 et RY-2022-02-01 concernant la tarification pour les services municipaux – avis de motion et projet de règlement;
- ⇒ Adoption – règlement RY-2024-109 sur les ententes relatives aux travaux publics ;
- ⇒ Projet de règlement numéro RY-2024-110 relatif à la numérotation, l’affichage et l’installation des plaques de numéros civiques – avis de motion et dépôt du projet de règlement;
- ⇒ Nomination concernant l’application du règlement RM-2017 concernant la sécurité publique - agents de la paix et officiers municipaux désignés;
- ⇒ Déficit du financement fédéral de l’infrastructure par rapport à la croissance démographique;
- ⇒ Politique – mesures disciplinaires;
- ⇒ Défi pissenlits 2024;
- ⇒ Mandat – analyse ergonomique de bureau de travail;
- ⇒ Octroi de contrats – travaux au 137, rue Principale;
- ⇒ Dépôt d'un projet au Fonds régions et ruralité, volet 4 Aide à des projets locaux de vitalisation;
- ⇒ Appui à la Municipalité d’Upton – demande de révision de la loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;
- ⇒ Autorisation de signature - Entente services aux sinistrés – Société canadienne de la Croix-Rouge;
- ⇒ Nettoyage et balayage des rues;
- ⇒ Rapiéçage des routes ;
- ⇒ Scellement de fissures ;
- ⇒ Pétition déposée – demande de panneau « arrêt » - rang Bois-de-Maska;
- ⇒ Vérification des débitmètres ;
- ⇒ Mesure des boues aux étangs aérés;
- ⇒ Adhésion 2024 : Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ);
- ⇒ Formations de la COMBEQ – inspecteur en bâtiment ;
- ⇒ Nouveaux horizons – activités pour les aînés - contrats;
- ⇒ Autorisation de signatures – entente avec le promoteur;
- ⇒ Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 – programmation #6..



## Lexique urbanistique

Dans le but de discuter sur une même base, la mise sur pied du lexique vous traduit les termes que différents spécialistes et intervenants utilisent dans leur jargon. D'autres éditions sont prévues.

Pour cette chronique première, je souhaite vous informer sur les projets de bâtiments accessoire. Afin d'autoriser un cabanon, un garage ou autre bâtiment du genre, nous devons savoir où sera construit votre bâtiment et à quoi il ressemblera. En conséquence, une implantation et les plans de construction sont minimalement requis.

### **Plan en élévation**

Le *plan en élévation* est un dessin qui reproduit la construction de la fondation au faîte du toit. Le plan n'a pas à être réalisé par un professionnel entre autres, s'il est produit à une échelle raisonnable et que les quatre (4) façades sont illustrées.

### **Plan d'implantation**

Le *plan d'implantation* nous montre où est prévue la construction. Il sert à calculer les distances entre le projet et tout élément qui influence ledit projet : limite de terrain, zone inondable, risque de mouvement de terrain...

### **Projet d'implantation**

Le *projet d'implantation* est une localisation préparée par un *arpenteur-géomètre*. Ce document est le plus complet à l'étape du projet et permet d'éviter des catastrophes lors de la planification de l'emplacement des constructions. L'implantation précède toujours projet. Un document produit après une construction se nomme un *certificat de localisation*.

### **Certificat de localisation**

Le *certificat de localisation* est bien plus qu'une carte. Ce document est produit par un *arpenteur-géomètre* et décrit l'implantation de la maison dans son milieu. Le plan qui l'accompagne doit illustrer l'ensemble des bâtiments, les limites de terrains, des points de repères (le cas échéant), la limite de la zone inondable, les secteurs de possibles glissements de terrain. C'est un excellent document pour planifier vos projets et peut occasionnellement servir de *projet d'implantation*.

### **Extrait de matrice graphique**

La municipalité possède les plans de tous les terrains, reproduit sur une carte qui couvre tout le territoire. À défaut d'avoir un document officiel, la Municipalité peut, dans certains cas, recevoir l'implantation d'un projet sur un *extrait de la matrice* qui illustrera vos limites de terrains, constructions, cours d'eau et autres éléments notables.

*Luc Chiasson*

Inspecteur en bâtiment et en environnement

## **Demande de permis**

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres travaux, doit obtenir préalablement, un permis avant même de commencer des travaux. Donc, pour tous vos projets, prenez vous à l'avance en communiquant avec l'inspecteur Luc Chiasson au téléphone 450 789-2489 (poste 2) ou par courriel : [permis@yamaska.ca](mailto:permis@yamaska.ca)

Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le service d'urbanisme de la municipalité.



## VENTE-DÉBARRAS

Les citoyens de la Municipalité de Yamaska sont invités à effectuer une vente-débarras les **18 ET 19 MAI**, sans permis.

Notez qu'en cas de pluie, les ventes-débarras seront remises à la fin de semaine suivante.

Pour les ventes-débarras organisées sur le territoire de la Municipalité et se tenant à toutes autres dates que celles mentionnées précédemment, le responsable de la vente-débarras doit se procurer un permis, au bureau municipal au coût de 20\$.



### *La pétanque pour tous!*

Venez vous amuser en jouant à la pétanque, au parc J.-B.-St-Germain, à partir du mercredi 22 mai à 18h30. Les équipes formées sur place, avec ou sans expérience, tous sont acceptés. Il s'agit de pointer le plus juste possible... Si la température n'est pas favorable, l'activité est reportée au mercredi suivant.

Pour info ; Léo-Paul 450 789-2175



## SAMEDI, 18 MAI 2024

### Il y aura distribution de compost et d'arbres gratuits

Où : Garage municipal au 178, rue Mgr-Parenteau

Heure : de 10h00 à 12h00

*\*Preuve de résidence requise\**

*Limite de 5 contenants de 20 litres*

Si vous venez avec votre remorque, le tracteur du Service des Travaux publics y déposera le compost (une pelle équivaut à 100 litres environ)



**Apportez vos  
contenants et vos pelles !**

## RAMPES DE MISE À L'EAU

Deux rampes de mise à l'eau sont offertes aux plaisanciers sur le territoire de la municipalité, soit à côté du pont Camille-Parenteau ou au rang de la Pointe-du-Nord-Est. Une vignette de **stationnement valide est obligatoire du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre inclusivement** afin d'utiliser le stationnement avec ou sans remorque d'une de ces rampes de mise à l'eau.

Le coût de la vignette est de **20 \$** pour les résidents de la municipalité et de **175 \$** pour les non-résidents et est disponible seulement au bureau municipal, situé au 100, rue Guilbault. Le certificat d'immatriculation de la remorque et une preuve de résidence sont exigés lors de l'acquisition de la vignette. De plus, un billet de stationnement journalier au coût de **30\$ par jour** est disponible au **Marché Richelieu situé au 5, Mgr-Parenteau**.

Vous pouvez dès maintenant vous la procurer par la poste. Il suffit d'aller sur le site **yamaska.ca** dans l'onglet Loisirs puis rampe de mise à l'eau pour avoir le formulaire ainsi que le fonctionnement.

Nous comptons sur votre collaboration afin de stationner votre automobile et remorque aux endroits prévus à cette fin.



PLAQUES DE NUMÉROS CIVIQUES—NUMÉROTATION, AFFICHAGE ET INSTALLATION



La Municipalité adoptera en mai , un projet de règlement relatif à la numérotation, l’affichage et l’installation de plaques de numéros civiques.

Ce règlement s’applique pour le territoire situé à l’extérieur du périmètre urbain.

Tous les coûts d’acquisition des supports, des plaques de numérotage ainsi que les frais d’installation sont assumés par la Municipalité.

Les plaques d’identification de numéros civiques des immeubles assujettis seront installées selon la réglementation, par les employés municipaux, à une distance maximale de 1,5 mètre de l’entrée donnant accès à la voie de circulation et à une distance minimale de 2,5 mètres et maximale de 3 mètres de la zone de roulement de la voie de circulation, à l’exception de cas particuliers.

S’il y a présence d’un fossé, la distance maximale pour l’installation de la plaque d’identification est d’un mètre au-delà du fossé.

La hauteur minimale des plaques doit être de 1,5 mètre et la hauteur maximale est de 1.9 mètre. De plus, les plaques doivent être installées de façon perpendiculaire à la voie de circulation.

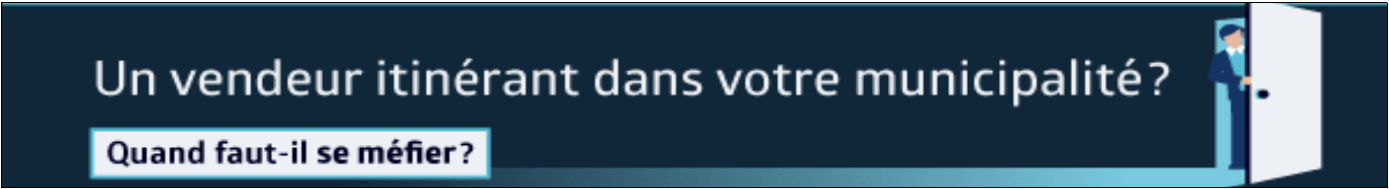
En tout temps, le numéro civique doit être lisible, tant le jour que le soir, de la voie publique ou privée, et doit être rétro réfléchissant.

Ces plaques ainsi installées doivent demeurer en place et tout propriétaire est tenu de veiller à ce que cet affichage soit maintenu en bon état.

Pour plus d’informations, nous vous invitons à prendre connaissance du règlement RY-2024-110 relatif à la numérotation, l’affichage et l’installation des plaques de numéros civiques.

La direction

\*\*\*\*\*



**Un vendeur à votre porte? Quand faut-il se méfier?**

Certaines entreprises des secteurs du chauffage, de la climatisation, de l’isolation ou de la décontamination résidentielle utilisent des tactiques illégales pour être reçues chez vous.

**Des intentions cachées**

Des commerçants prétendent offrir des aides financières gouvernementales ou des services gratuits comme l’évaluation du rendement de vos appareils de chauffage. Mais leur réelle intention est de vendre à tout prix des thermopompes ou des appareils similaires, ou encore obtenir des contrats de rénovation. Pour vous convaincre, ils utilisent des arguments trompeurs et insistent pour que vous signiez maintenant.

**Une facture trop salée**

Attention! Vous vous verrez peut-être facturer des sommes exagérées. Les montants des subventions promises pourraient être erronés. Et les économies d’énergie prétendues ne seront pas toujours au rendez-vous. L’Office de la protection du consommateur liste les situations dans lesquelles il importe de demeurer prudent. Visitez la page [Vendeur itinérant : quand faut-il se méfier? Cet hyperlien s’ouvrira dans une nouvelle fenêtre](https://www.quebec.ca/vente-itinérante) (Québec.ca/vente-itinérante).

Bonjour chers amis de la FADOQ,

Nos activités du mardi se poursuivent jusqu'au 14 mai !!

**Activités à l'horaire :**

**Mardi après-midi à partir de 13h30 jeux de cartes et billard.**



**Dernière journée d'activité le mardi 14 mai.**

**Nous serons de retour le 10 septembre!**



N'oubliez pas notre **dîner de poulet** du **19 mai** les billets sont disponibles auprès des membres du comité au coût de **18\$ pour les membres et 20\$ pour les non-membres.**

N'hésitez pas à réserver votre place!

Nous tenons à féliciter et remercier les membres de nos deux équipes de pétanque atout, Nos représentants du club St-Michel d'Yamaska aux Jeux régionaux FADOQ.

Félicitations spéciale à l'équipe numéro 2 qui a remporté la médaille d'argent!!!

## EQUIPE 1

Nicole Benoit

Élisabeth Boni

Lise Arel

Léo Arel

Suzanne Lauzière

## ÉQUIPE 2

Serge Bédard

Johanne Bélanger

Huguette Descheneaux

Yvon Proulx

Nancy Morinville



Nous vous souhaitons à tous un très bel été et espérons vous voir en grand nombre à notre retour le 10 septembre!

Au plaisir de vous revoir bientôt!

Votre comité FADOQ





## CLASSIQUE

**Le blé en herbe**, de Colette

## ROMAN ADULTES

**Tricoteuses et dentellières**, de Perrine Leblanc (Collectif)

**Un animal sauvage**, de Joël Dicker

**La mer de la tranquillité**, d'Emily St. John Mandel

**Fayne**, d'Ann-Marie MacDonald

**Six degrés de liberté**, de Nicolas Dickner

**Café Engel**, d'Anne Jacobs

**La Delle-T.1-Alvenia**, de Marthe Laverdière

**Le Garage Rose-T.1-Constance**, de France Lorrain

**Un vent d'orage-T.1-L'électron libre**, de Josée Ouimet

**1967-T.1-L'âme sœur**, de Jean-Pierre Charland

**1967-T.2-Une ingénue à l'Expo**, de Jean-Pierre Charland

**À la croisée des chemins-T.4-Chacun sa route**, de Louise Tremblay D'Essiambre

**La villa aux étoffes-T.5-La tempête**, d'Anne Jacobs

**Les Rokesby-T.1-À cause de Mlle Bridgerton**, de Julia Quinn

**Derniers adieux**, de Lisa Gardner

**Holly**, de Stephen King

## FAITS VÉCUS

**...mais la vie continue**, de Bernard Pivot

## JEUNESSE

**Juliette à Venise**, de Rose-Line brasset

**Journal d'un dégonflé-T.14-Ça déménage!**, de Jeff Kinney

**Swan et Néo Brothers-T.2-Escape Game**, de Sophie et Greg

## ENFANTS

**Anatole chez Alex**, de Dominique de Loppinot

**Les dragouilles-T.1-Les origines**, de Maxim Cyr et Karine Gottot

**Zac et Zazou-Je suis timide!**, de Lucie Papineau

**Mini-Jean et Mini-Bulle-Le cristal des souhaits**, d'Alex A.

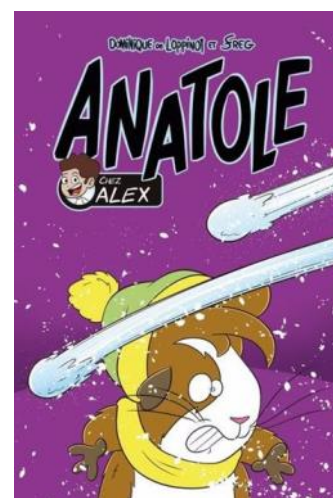
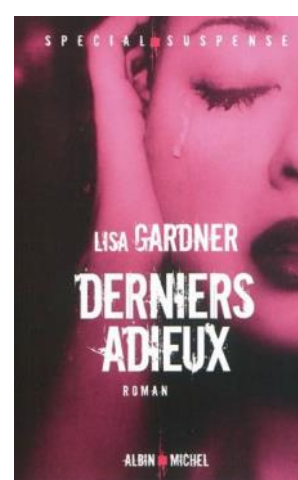
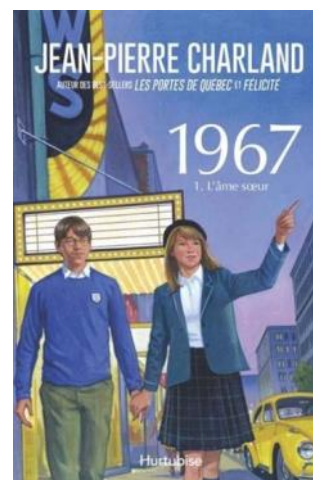
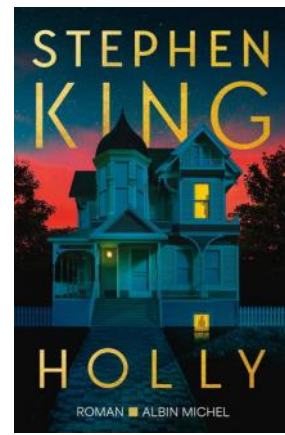
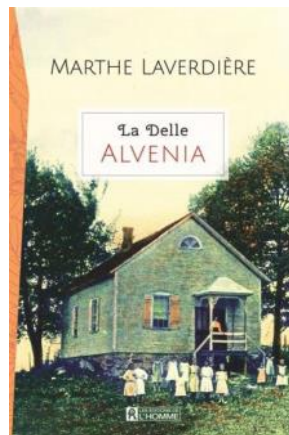
**Ne touche jamais un ours polaire!**, de Marie-Eve Boucher

## BONNE LECTURE!

**Andrée de Repentigny, responsable bénévole**

## À NOTER :

Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter un coupon pour le tirage d'un certificat cadeau de \$25 à la Librairie Marcel Wilkie inc.



### Renouvellement de votre cotisation saison 2024-2025

Le mercredi 15 mai 2024, lors de l'assemblée générale annuelle, se tenant à 17h au Pavillon communautaire situé au 100, rue Guilbault, nous souhaitons vous voir renouveler votre cotisation au montant de 20\$. Vous pouvez apporter le coupon du concours renouvellement. Il se trouve à la page 19 de votre revue Femmes d'ici, Printemps 2024. Il vous permet de participer au tirage d'un prix de 100\$, effectué par l'Afeas provinciale en août 2024

### Souper et soirée-reconnaissance avec un superbe spectacle présenté par le Duo MARCELINDA

À la suite de l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2024, suivra le souper à 18h, servi par le Buffet Yamaska. À cette occasion, une attention spéciale sera portée à nos membres, en tenant compte d'une reconnaissance pour leur fidélité. Les conjoints sont aussi invités. Vous serez enchantés par le spectacle offert par le Duo MARCELINDA. Très remarqués lors de leurs nombreuses prestations dans la Région, Linda interprétera, pour la circonstance, ses plus belles chansons du répertoire québécois, francophone et américain. Marcel, en plus d'accompagner Linda au saxophone, saura nous choyer avec ses mélodies instrumentales envoûtantes. Cette activité vous sera offerte au bas prix de 20\$ pour les membres et conjoints. Les non membres, désirant participer à ce bel événement, devront payer 40\$. Les téléphonistes, en temps opportun, vous communiqueront pour obtenir votre confirmation de présence et engagement de paiement. Pour info : 450 789-2175



### Place au bingo le 22 août à 19h

Eh oui, à la salle Léo-Théroux, le jeudi 22 août 2024, dès 19h, se déroulera le Bingo-Afeas! Réservez cette date à votre agenda! Soyez nombreux et les prix seront encore plus importants! Votre présence est nécessaire pour faire de cette activité un grand succès. Venez gagner plein de \$\$\$!

*Ce 12 mai 2024, souhaitons une joyeuse fête des mères à toutes les mamans!  
 Même si la nôtre, n'est plus de ce monde, elle est toujours là!*

*Diane Bibeau*  
 Présidente





# 31 mai 2024

PAVILLON COMMUNAUTAIRE  
100, rue Guilbault - Yamaska



13h00 à 14h30  
**La requalification des églises**  
Édith Prigent  
Musée régional de Vaudreuil-Soulanges

**Mettre en valeur  
le patrimoine immobilier**  
Jean-François Sabourin  
Union des municipalités du Québec

14h30 à 15h00  
**L'histoire du bureau des postes  
et des douanes de Sorel**  
Visionnement du projet de Philippe Manning

## Parlons patrimoine!

régional

16h00 à 18h30

**Kiosques animés par**  
Amis et propriétaires de maisons  
anciennes du Québec (APMAQ)  
Geneviève Gamache - vitrailliste  
Maurice Parent - réalité virtuelle  
MRC de Pierre-De Saurel

et plusieurs autres...



19h00 à 20h00  
**COOL TRAD**  
Nicolas Boulerice - voix  
Frédéric Samson - contrebasse

  
GRANGE DU VIEUX SAULE  
au coin des rues Salvas et Principale

 **450.743.2703**  
info@mrcpierredesaurel.com

Entente de  
développement  
culturel

MRC  "Pierre-De Saurel"

Québec 

## LE DÉFI PISSENLITS C'EST:

- Contribuer à la santé des pollinisateurs;
- Retarder la tonte de la pelouse en mai;
- Planter des fleurs;
- Réduire l'utilisation de pesticides.

**\*\*35% de notre garde-manger dépend des  
insectes pollinisateurs \*\***

JE PROTÈGE LES  
**POLLINISATEURS**



JE RELÈVE LE  
**#DÉFIPISSENLITS**

défi  
PISSENLITS  
Une initiative de MRC/CO

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS MATIÈRES ACCEPTÉES

**Règle générale :** tout déchet d'origine domestique qui mesure plus de 1 mètre ou qui pèse plus de 25 kg pouvant être chargé manuellement par 2 employés.

- ✓ Maximum 10 sacs de déchets avec un poids n'excédant pas 9 kg;
- ✓ Mobilier entier ou défait (table, chaise, divan, luminaire, lampe sur pied, bibliothèque, etc.);
- ✓ Appareils ménagers (laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, cuisinière);
- ✓ Petits appareils et petits électroménagers (micro-ondes, ventilateurs sur pied, etc.);
- ✓ Matelas, lits et sommier;
- ✓ Tapis, toile ou bâche attachée et enroulée d'une longueur maximale de 1,5 m et d'un diamètre maximal de 35 cm;
- ✓ Meubles et pièces de meubles (ex. : panneaux de bibliothèque, tiroirs, pattes de tables, etc.);
- ✓ Toilettes, lavabo, meuble-lavabo, vanité, baignoire;
- ✓ Barbecue (**sans la bonbonne**);
- ✓ Vélo;
- ✓ Jouets ou items pour enfants (poussette, balançoire, chaise haute, modules divers, sièges d'auto, etc.);
- ✓ Items saisonniers (râteau, pelle, brouette, balai, etc.);
- ✓ Spa défait en 6 sections et pouvant être ramassées par 2 employés;
- ✓ Baril de métal vide;
- ✓ Filtre de piscine (**sans sable**).



50, rue du Fort, Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7  
Tél. : **450 743-2703** | Téléc. : 450 743-7313  
[mrcpierredesaurel.com](http://mrcpierredesaurel.com) • [info@mrcpierredesaurel.com](mailto:info@mrcpierredesaurel.com)





## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

### MATIÈRES REFUSÉES

**Règle générale :** toute matière admissible à un ou plusieurs autres types de collecte (matières recyclables, matières organiques ou résidus verts) ne doit pas se retrouver dans la collecte des encombrants. La collecte des encombrants permet aux citoyens de se débarrasser de leurs déchets volumineux trop imposants pour être déposés dans les bacs roulants à déchets. Dans tous les cas où des items ont un potentiel de valorisation, le Recyclo-Centre (165, avenue de l'Hôtel-Dieu, à Sorel-Tracy) devrait être priorisé.

- ☒ Sacs de feuilles et de gazon (oranges ou transparents);
- ☒ Déchets déposés en vrac (non ensachés), louses au sol ou dans une remorque;
- ☒ Pneus et pièces d'auto (incluant les boîtes pour camion pickup);
- ☒ Toiles de piscine, bâches ou tapis qui ne sont pas roulés et solidement attachés;
- ☒ Armoires de cuisine et comptoir de cuisine;
- ☒ Appareils électroniques de télécommunications (ex. : télévisions, ordinateurs, imprimantes, systèmes audio et vidéo, etc.);
- ☒ Résidus domestiques dangereux (RDD) tels que la peinture, les aérosols, les néons, les bonbonnes de propane, etc.;
- ☒ **Résidus de matériaux de construction, de rénovation et de démolition ou tout ce qui constitue le squelette d'une maison** tel que les planches de bois, morceaux de 2x4, panneaux de plywood, madriers, poteaux de clôtures, patio, planchers et lattes, portes, fenêtres, gypse, bardeaux d'asphalte, céramiques, vinyle, etc.;
- ☒ Objets tranchants et/ou pointus (verre, miroir, morceaux de vitre, items avec des clous apparents, etc.);
- ☒ Boîtes de carton ou autres matières recyclables;
- ☒ Appareils réfrigérants : réfrigérateurs, congélateurs, refroidisseurs d'eau et climatiseurs (qui contiennent des halocarbures);
- ☒ Branches, cèdres, troncs et billots de bois, morceaux de béton, roches, terre et tourbe;
- ☒ Items avec un moteur à essence ou contenant de l'huile (ex. : tondeuse, souffleuse, etc.).

## AVIS PUBLIC – PROMULGATION

Avis d'entrée en vigueur du règlement suivant :

**Règlement no RY-2024-109 relatif aux ententes à des travaux municipaux.**

**Avis est, par la présente, donné par la soussignée,**

Que le conseil a adopté un avis de motion du règlement à la séance extraordinaire du 14 février 2024.

Que le conseil de la Municipalité de Yamaska a adopté le 1<sup>er</sup> projet de règlement ci-haut identifié à la séance extraordinaire du 14 février 2024.

Que l'avis public de l'assemblée de consultation a été donné le 15 février 2024.

Que le conseil a tenu l'assemblée de consultation publique sur le règlement le 12 mars 2024 à 19 h.

Que le conseil de la Municipalité de Yamaska a adopté le 2<sup>e</sup> projet de règlement ci-haut identifié à la séance du 12 mars 2024.

Que le conseil de la Municipalité de Yamaska a adopté le règlement ci-haut identifié à la séance du 9 avril 2024.

Que la MRC de Pierre-de Saurel a émis le certificat de conformité régionale conformément aux exigences de la Loi en 10 avril 2024.

Que ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Yamaska, ce 15<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2024.

Sylvie Viens

Directrice générale et greffière-trésorière

Partagez les fruits de votre passion avec



Montréal

**L'ARTERRE**  
Accompagner · Jumeler

[www.arterremonteregion.ca](http://www.arterremonteregion.ca)



Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau  
Propriétaire

Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau  
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757

Fax: 450 789-5693

Courriel: [info@autobusbibeau.ca](mailto:info@autobusbibeau.ca)

**MARCHÉ RICHELIEU**  
**BLANCHETTE & VINCENT**

5, Mgr Parenteau,  
Yamaska, Québec J0G 1W0  
Téléphone et télécopieur  
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



**JEAN-BERNARD ÉMOND**

Député de Richelieu

*« Je suis là pour vous! »*

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

[jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca](mailto:jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca)  
[jeanbernardemond.com](http://jeanbernardemond.com)



**LOUIS PLAMONDON**  
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin  
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6  
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

[louis.plamondon@parl.gc.ca](mailto:louis.plamondon@parl.gc.ca)

[www.louisplamondon.com](http://www.louisplamondon.com)

[LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)



# Prenez rendez-vous en ligne

Avec AccèsD,  
c'est simple  
et rapide

Planifiez une rencontre avec  
une conseillère ou un conseiller,  
à distance ou en personne,  
à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton dans AccèsD.



**Desjardins**



| Dimanche                                                                                                                                                                | Lundi                                                                    | Mardi                                                                                                              | Mécredi                                                                                                                                                                                                                                                           | Jéudi                                          | Véendredi                                                                                     | Samedi                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Collecte de feuilles</b><br> <b>*** Mettre dans des sacs oranges ou transparents</b> |                                                                          |                                                                                                                    | <b>1</b><br>   | <b>2</b>                                       | <b>3</b>                                                                                      | <b>4</b>                                                                                   |
| <b>5</b>                                                                                                                                                                | <b>6</b>                                                                 | <b>Biblio</b><br>De 14h à 16h et de 19h à 20h<br><br><b>Conseil municipal</b><br>(à 19h au Pavillon communautaire) | <b>8</b><br>   | <b>9</b><br><b>Scrabble</b><br>(13h30 à 15h30) | <b>10</b>                                                                                     | <b>11</b>                                                                                  |
|                                                                                         | <b>13</b>                                                                | <b>14</b><br><b>Biblio</b>                                                                                         | <b>15</b><br><b>AGA Afeas</b><br>(voir p. 9)<br><br>                                            | <b>16</b>                                      | <b>17</b>                                                                                     | <b>18</b><br><b>Vente débarras</b><br><br><b>Compost et arbres gratuits</b><br>(Voir p. 6) |
| <b>19</b><br><b>Vente débarras</b><br><b>Diner Age D'or</b><br>(Voir p.8)                                                                                               | <b>20</b><br><b>Fêtes des Patriotes</b><br><b>Bureau municipal fermé</b> | <b>21</b><br><b>Biblio</b>                                                                                         | <b>22</b> <b>Pétanque</b><br>(voir p.6)<br><br>                                             | <b>23</b><br><b>Scrabble</b>                   | <b>24</b>                                                                                     | <b>25</b>                                                                                  |
| <b>26</b>                                                                                                                                                               | <b>27</b>                                                                | <b>28</b><br><b>Biblio</b><br><br><b>2e paiement de taxes municipales</b>                                          | <b>29</b> <b>Pétanque</b><br><br>                                                           | <b>30</b>                                      | <b>31</b><br><b>Journée du Patrimoine</b><br>(voir p. 11)<br><b>Café muffin</b><br>(voir p.3) |                                                                                            |

## ÉCOCENTRE



**3145, rue Joseph-Simard**  
**Sorel-Tracy**  
**(sortie 135 de l'autoroute 30 – chemin du Golf)**  
**Téléphone: 450 908-0784**

- Résidus de construction, de rénovation et de démolition: gypse, brique, béton, bois, bardeaux d'asphalte, portes et fenêtres, armoires, vanités, etc.
- Résidus domestiques dangereux de type résidentiel : huiles, peintures, dissolvants, bonbonnes de propane, néons, aérosols, chlore, batteries, extincteurs, etc.
- Appareils électriques et électroniques : téléviseurs, ordinateurs, imprimantes, appareils photo, cellulaires, fils électriques, etc.